

POSTE TEMPORAIRE # T-18-029

CLASSIFICATION	: Ouvrier(ère) d'entretien, classe II
NBRE/H/HEBDOMADAIRE	: 30 heures / semaine
TAUX HORAIRE	: 18,32 \$ + 4% (vacances)
DÉBUT DE L'EMPLOI	: Vers le 16 janvier 2019
DATE DE FIN :	: Indéterminée ou au retour du titulaire
LIEU DE TRAVAIL	: Services des ressources matérielles et de l'informatique
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	: Monsieur Éric Dupuis, directeur

3.2.17 OUVRIÈRE OU OUVRIER D'ENTRETIEN, CLASSE II**NATURE DU TRAVAIL :**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à exécuter des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique des bâtiments, des terrains, des équipements et des piscines.

Ce rôle comporte également la manutention et le transport des marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

Cette personne salariée travaille généralement selon les directives ou sous la surveillance d'une autre ou d'un concierge, concierge de nuit, contremaître ou encore d'une ouvrière ou d'un ouvrier d'entretien, classe I, ou du personnel de soutien manuel qualifié.

De plus, elle peut être appelée à exercer les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'entretien, classe III.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées.

En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers ; nettoyer les murs et les plafonds, laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches ; épousseter le mobilier et les surfaces ; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette ; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles ; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin ; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes ou les jeter.

Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents ; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage ; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux ; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération ; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages.

Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes.

Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées.

Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements ; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise.

Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Le candidat ou la candidate devra satisfaire à une vérification des antécédents judiciaires.

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise.

La commission scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à présenter leur candidature.

↪ **Une correspondance sera acheminée seulement aux personnes convoquées en entrevue.** ↩

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande écrite accompagnée de leur curriculum vitae si elles désirent que cette dernière soit considérée, **avant 16 h, le 15 janvier 2019**, à l'adresse suivante:

COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI
Services des ressources humaines
500, rue Principale
LA SARRE (Québec)
J9Z 2A2
resshum@csdla.qc.ca

Marco Fournier
Directeur des Services des ressources humaines